



L'Agence des quartiers, un projet qui tourne mal

Salaires impayés ou en retard, nombre de tuteurs insuffisant pour les alternants, locaux inadaptés, matériel insuffisant : la liste de défaillances de *L'Agence des quartiers* est longue.

L'idée, pourtant prometteuse, pour un projet en partie financé sur les fonds publics, est en train de devenir un désastre humain. **Soutenant plusieurs salariés journalistes, les organisations syndicales SNJ et SNJ-CGT dénoncent une situation humaine devenue inacceptable.**

L'Agence des quartiers, c'est une aventure qui commence en mai 2019, lorsque Guillaume Villemot, co-créateur du mouvement politique Bleu Blanc Zébre imagine une agence de presse qui serait implantée dans des quartiers populaires situés à la périphérie des grandes agglomérations. Sa mission est double : former des journalistes par le système de l'alternance avec l'ESJ Lille et l'EMI et fournir des reportages sur l'actualité de ces quartiers.

L'initiative est soutenue, financièrement, par plusieurs partenaires dont le Ministère du logement et de la ville ou France Territoires, l'agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT).

Sur son site internet, *L'Agence des quartiers* annonce 15 agences en France Métropolitaine (mais seules six fonctionnent : Villiers-le-Bel, Grigny, Roubaix, Toulon, Marseille, Evreux...) et cinq en Outre-Mer, 80 journalistes, 15 responsables éditoriaux et 300 jeunes en formation. La réalité, aujourd'hui, ce sont des agences qui n'ont toujours pas ouvert ou alors avec beaucoup de retard (Nantes au 1^{er} mars avec la moitié des alternants sélectionnés alors que l'ouverture était prévue en février 2020), une structure inconnue dans la catégorie des agences de presse, auprès de la CCIJP...

Humainement, le bilan est catastrophique : les salariés et les alternants, quand ils sont payés, le sont avec plusieurs mois de retard, des salaires et des fiches de paie ne respectant pas la convention collective des journalistes. Depuis janvier 2021, ils ne perçoivent plus un centime d'euro et attendent toujours leur 13^e mois. Beaucoup travaillent avec leur matériel personnel et sur des logiciels gratuits. Plusieurs ont demandé des explications à la direction. Après quelques vagues réponses qui se veulent rassurantes ou des propos parfois peu amènes, le silence est souvent de mise.

Chez les alternants, le constat est également dramatique : avec le confinement, ils ont été mis au chômage partiel... sans rien percevoir, si ce n'est une fiche de paie. Les sessions de formation n'ont pu avoir lieu alors que leur contrat arrivait à échéance au 1^{er} mars. Nombre d'entre eux et elles se demandent avec quelle certification ils quitteront *L'Agence des quartiers*.

Aujourd'hui, les organisations syndicales SNJ et SNJ-CGT rappellent aux responsables de *L'Agence des quartiers* leurs obligations basiques d'employeurs : fournir à leurs salariés du travail et un salaire.

Elles alertent aussi les pouvoirs publics : c'est à vous d'éviter que cette initiative ne tourne au fiasco !

En tant que financeurs et garants des prêts contractés par Guillaume Villemot, vous avez une responsabilité auprès des journalistes et des alternants qui, aujourd'hui, se demandent simplement comment vivre ou payer leur loyer et, pour les alternants, de quoi sera fait leur avenir. Il est de votre devoir d'intervenir rapidement pour proposer une solution à l'ensemble des salariés.

Enfin, l'ensemble du secteur des médias doit faire preuve de solidarité en accueillant dans les rédactions ces journalistes en herbe issus des quartiers prioritaires, pour les aider à surmonter cette épreuve difficile et à finaliser leur cursus, afin d'intégrer la profession, qui a grand besoin d'un regard neuf et d'une plus grande diversité.

De leur côté, le SNJ et le SNJ-CGT continueront de soutenir les salariés et alternants de *L'Agence des quartiers* dans les actions qu'ils mèneront pour rétablir leurs droits.

Paris, le 4 mars 2021
